

Ville de Montville

Année 2023

Accueil de loisirs municipal « Les deux rivières »

Activités diverses pour enfants et jeunes



www.montville.fr



Montville Ma Ville



Montville Ma Ville



Accueil de loisirs municipal

« les deux rivières »



Fonctionnement et activités

L'accueil de loisirs municipal accueille les enfants âgés de 3 à 14 ans. Une équipe d'animateurs diplômés encadre les enfants et leur propose diverses activités à chaque période de vacances scolaires (hormis la première quinzaine d'août et aux vacances de Noël) aux dépendances du Manoir.

15

Dates d'ouvertures et horaires

Vacances d'Hiver

Du lundi 13 au vendredi 24 février 2023

Thème : « Les enfants de la télé »

2

Vacances de Printemps

Du lundi 17 au vendredi 28 avril 2023

Thème : « Le Centre enchanté »

0

En juillet

Du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet 2023

Thème : « Comédies musicales »

2

En août

Du lundi 14 au vendredi 1^{er} septembre 2023

Thème : « À la découverte de l'Antiquité »

3

Vacances d'Automne

Du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre 2023

Thème : « Master centre : Tous à vos toques ! »

*L'accueil de loisirs est ouvert de 8 h 30 à 17 h
(garderie possible de 7 h 45 à 8 h 30 et de 17 h à 18 h)*

Comment inscrire mon enfant à l'accueil de loisirs ?

- ➔ En Mairie, auprès du Service Jeunesse et Affaires scolaires, du lundi au vendredi.
- ➔ Par téléphone ou par mail, à l'unique condition que votre Dossier Famille soit à jour.
- ➔ Pour une première inscription, vous devez remplir un Dossier Famille (disponible en Mairie ou téléchargeable sur le site www.montville.fr) et vous munir de votre feuille d'imposition, d'un justificatif de domicile et du carnet de vaccination de l'enfant.

Ouverture des inscriptions



Vacances d'Hiver
Lundi 16 janvier 2023

Vacances de Printemps
Lundi 13 mars 2023



Été (juillet / août)
Lundi 22 mai 2023

Vacances d'Automne
Lundi 25 septembre 2023



Tarification et paiement

Il existe cinq types de tarifications :

■ R.S.A

■ Non imposable

■ Imposable

■ Hors Commune Non Imposable

■ Hors Commune Imposable

- ➔ Pour chacune de ces tarifications, un justificatif vous sera demandé (attestation RSA, dernière feuille d'imposition...)
- ➔ Les inscriptions se font obligatoirement à la semaine. Toute semaine commencée doit être réglée (sauf raison médicale et sur présentation d'un justificatif).

<u>Types de tarification</u>	<u>Tarifs pour une semaine (5 jours)</u>	
	Sans forfait garderie	Avec forfait garderie
R.S.A	17 €	21,30 €
Non imposable	36,25 €	39,55 €
Imposable	41,50 €	45,80 €
Hors commune non imposable	122 €	128,30 €
Hors commune imposable	127,50 €	133,80 €

Une majoration forfaitaire vous sera facturée si votre enfant participe à :

- ➔ une sortie avec transport en commun seul : 8,75 €
- ➔ une visite payante avec transport en commun : 15,20 €
- ➔ un repas et/ou une veillée : 2,35 €



Les séjours proposés dans le cadre de l'accueil de loisirs

Gîte de la Forêt (Saint Ouen du Tilleul - 27)



Du mardi 11 au jeudi 13 juillet 2023

Pour 10 enfants âgés de 4 à 7 ans

Les enfants partent avec 2 animateurs et sont hébergés dans un gîte

Activités : équitation et mini ferme.

Base de loisirs de Léry-Poses (Poses - 27)



Du lundi 17 au jeudi 20 juillet 2023

Pour 10 enfants âgés de 7 à 9 ans

Les enfants partent avec 2 animateurs et sont hébergés sous tentes

Activités : voile, tir à l'arc, escalade, kayak, mini-golf.



Base de loisirs de Jumièges (Jumièges - 76)



Du lundi 24 au vendredi 28 juillet 2023

Pour 10 enfants âgés de 10 à 14 ans

Les enfants partent avec 2 animateurs et sont hébergés sous tentes

Activités : kayak, parcours filet, accrobranche



»»» Liste des pièces à fournir **impérativement** lors de l'inscription

- Un certificat médical précisant que l'enfant est apte à la pratique des activités sportives et nautiques
- Une attestation d'Assurances en Responsabilité Civile
- Le test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques en accueil de loisirs

Tableau tarifaire des séjours

(semaine d'inscription à l'accueil de loisirs comprises)

Séjours	Âge	Tarifs				
		R.S.A	N.I	I	H.C.N.I	H.C.I
Gîte de la Forêt	4/7 ans	76,70 €	95,95 €	101,20 €	181,70 €	187,20 €
Base de loisirs de Léry-Poses	7/9 ans	96,60 €	115,85 €	121,10 €	201,60 €	207,10 €
Base de loisirs de Jumièges	10/14 ans	116,50 €	135,75 €	141 €	221,50 €	227 €

N.I : Non imposable

I : Imposable

H.C : Hors commune

Renseignements, informations, inscriptions auprès du Service Jeunesse et Affaires Scolaires
(du lundi au vendredi uniquement)



02 32 93 81 62



jeunesse@montville.fr



Mairie de Montville
Service Jeunesse et Affaires scolaires
21 place du Général Leclerc
76710 MONTVILLE



La Ville propose également

L'Accueil de loisirs du mercredi

Avec le retour à la semaine de 4 jours depuis la rentrée scolaire 2018-2019, les enfants ne fréquentent plus les écoles le mercredi.

Suite à différentes sollicitations, la Municipalité a choisi d'ouvrir l'accueil de loisirs, service qui vient compléter l'offre des acteurs locaux.

» La journée type s'organise ainsi

- l'accueil de 7h45 à 18h
- le repas du midi
- le goûter de l'après-midi
- les activités et l'encadrement pendant la journée

Afin de limiter le prix payé par les usagers montvillais, le budget communal supporte une partie du coût de ce service.

Types de tarification	Tarifs pour 1 journée
Montvillais non imposable	16,50 €
Montvillais imposables	18,70 €
Hors commune non imposable	26,90 €
Hors commune imposable	29,05 €

Séjour jeunes

Camp « L'Âne et la Nature » (Beaubec-La-Rosière - 76)

Du 22 au 24 août 2023

Pour 12 jeunes âgés de 7 à 12 ans

Les enfants partent avec 1 animateur et sont hébergés dans des tipis.

Animations nature (mare, les premiers semis, les plantes sauvages comestibles) et initiation au sport d'orientation dans la ferme et dans le Bois de l'Épinay.

Encadrement des randonnées avec les ânes.

Tarifs

Commune : 126,50 €

Hors commune : 184 €



Pour ce séjour, un paiement échelonné des prestations est possible.
Pour les familles montvillaises, la Ville prend en charge, pour ces deux séjours, le transport (Montville - destination - Montville) et la rémunération des agents.

Ville de Montville



Service Jeunesse et Affaires scolaires

☎ 02 32 93 81 62

✉ jeunesse@montville.fr



www.montville.fr



Montville Ma Ville



Montville Ma Ville

